

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORREZE  
SYNDICAT DE SECHEMAILLES

Nombre de Membres en exercice : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DU PLAN D'EAU DE SECHEMAILLES**

L'an deux mille vingt ~~-dix~~,

Le vingt et un janvier à quinze heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Anne-Marie AUBESSARD, Présidente.

Date de la convocation : 13 janvier 2026

Etaient présents : Anne-Marie AUBESSARD, Dominique LIEBERT, Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Régis HOUBIGAND, Jean-Pierre SAUGERAS, Maurice TINDELIERE, Alain VERMOREL.

Était absent non représenté : Laurent SAUGERAS

Secrétaire de séance : Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE

**Objet : demande de subvention DETR – Aménagement d'une aire de camping-car**

2026-02

La Présidente porte à connaissance du Comité Syndical le projet d'aménagement d'une aire de camping-car et propose de solliciter des aides au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et auprès du Conseil départemental pour le financement de cette opération d'un coût total estimatif de 154 284.50 € HT soit 185 141.40 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical décide à l'unanimité :

- De solliciter une aide au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, « aménagement de places et espaces publics » au taux de 40% pour un plafond d'assiette éligible à la subvention de 150 000 €,
- De solliciter une aide auprès du Conseil départemental de la Corrèze
- D'approuver le plan de financement prévisionnel de la façon suivante :

<b>Montant des travaux</b>	<b>154 284.50 € HT</b>	<b>185 141.40 € TTC</b>
Subvention D.E.T.R (40% plafonnée)	60 000.00 €	
Subvention Conseil Départemental de la Corrèze		
Autofinancement	94 284.50 € HT	113 141.40 € TTC

- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents à ces demandes de subventions.

**REÇU LE** 30 JAN. 2026 Pour extrait conforme,  
La secrétaire de séance, Meymac, le 21/01/2026  
La Présidente,  
**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL** A VI A - b - p  
(CORRÈZE)  
Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE Anne-Marie AUBESSARD

